

Chartres le 19 septembre 2022

Monsieur Jérôme Nanty, Directeur des ressources humaines du groupe Carrefour 93 avenue de Paris 91300 Massy

Objet : Demande de réouverture des négociations sur le pouvoir d'achat.

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Les négociations du 6 et 15 septembre sur le pouvoir d'achat se terminent par un échec. La proposition faite par Carrefour (2% au 1<sup>er</sup> novembre) a été en effet rejetée par l'ensemble des organisation syndicales.

Un mouvement social généralisé sur le groupe semble donc inévitable et a d'ailleurs commencé dans les entrepôts. C'est pourquoi, dès la fin de la réunion, la CFDT a demandé la réouverture des négociations afin de permettre une sortie de crise.

Nous souhaitons voir aboutir deux revendications, elles ont été transmises à la DRH vendredi dernier au lendemain de la dernière réunion :

- Une augmentation des grilles de salaires à 3%.
- Le versement d'une **Prime de Partage de La Valeur** (instituée par la loi du 16 août 2022).

Carrefour a décidé en février dernier de dépenser 750 millions d'€ pour racheter ses propres actions et les détruire, ceci, afin de soutenir le cours de bourse. Un groupe qui a la capacité de prendre ce genre de décision doit aussi se donner les moyens de soutenir le pouvoir d'achat de ses salariés.

La hausse des prix que nous vivons impacte les salariés avec une violence inédite depuis 40 ans ! Ceux-ci sont obligés de faire des arbitrages entre énergie, carburant, alimentation...

Quoiqu'il en soit nous espérons que vous saurez proposer une sortie de crise d'ici milieu de semaine. Nous attendrons cette échéance et n'hésiterons pas à prendre nos responsabilités au regard de la situation.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de nos sentiments distingués.

Le délégué syndical CFDT de groupe France Sylvain Macé